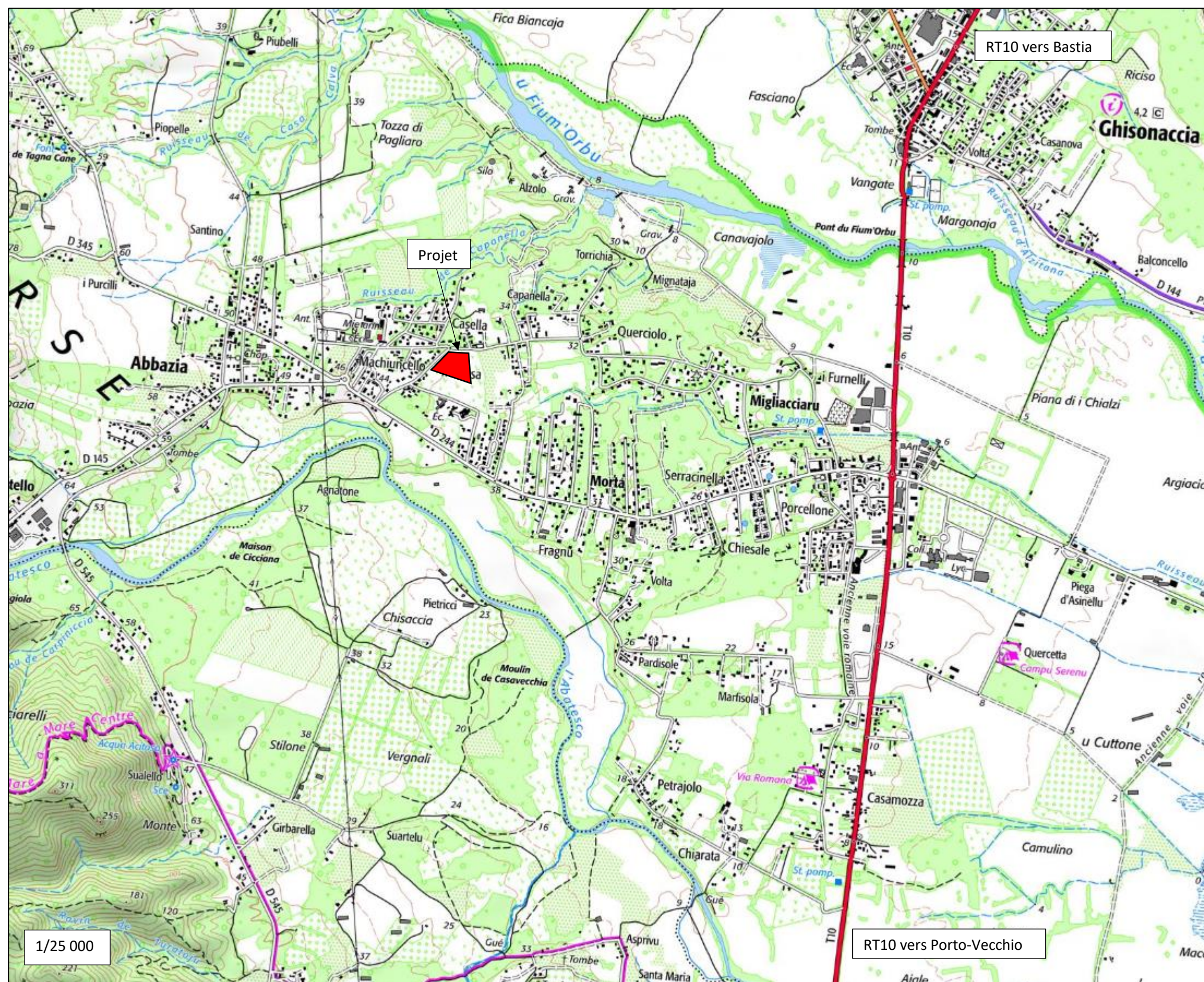
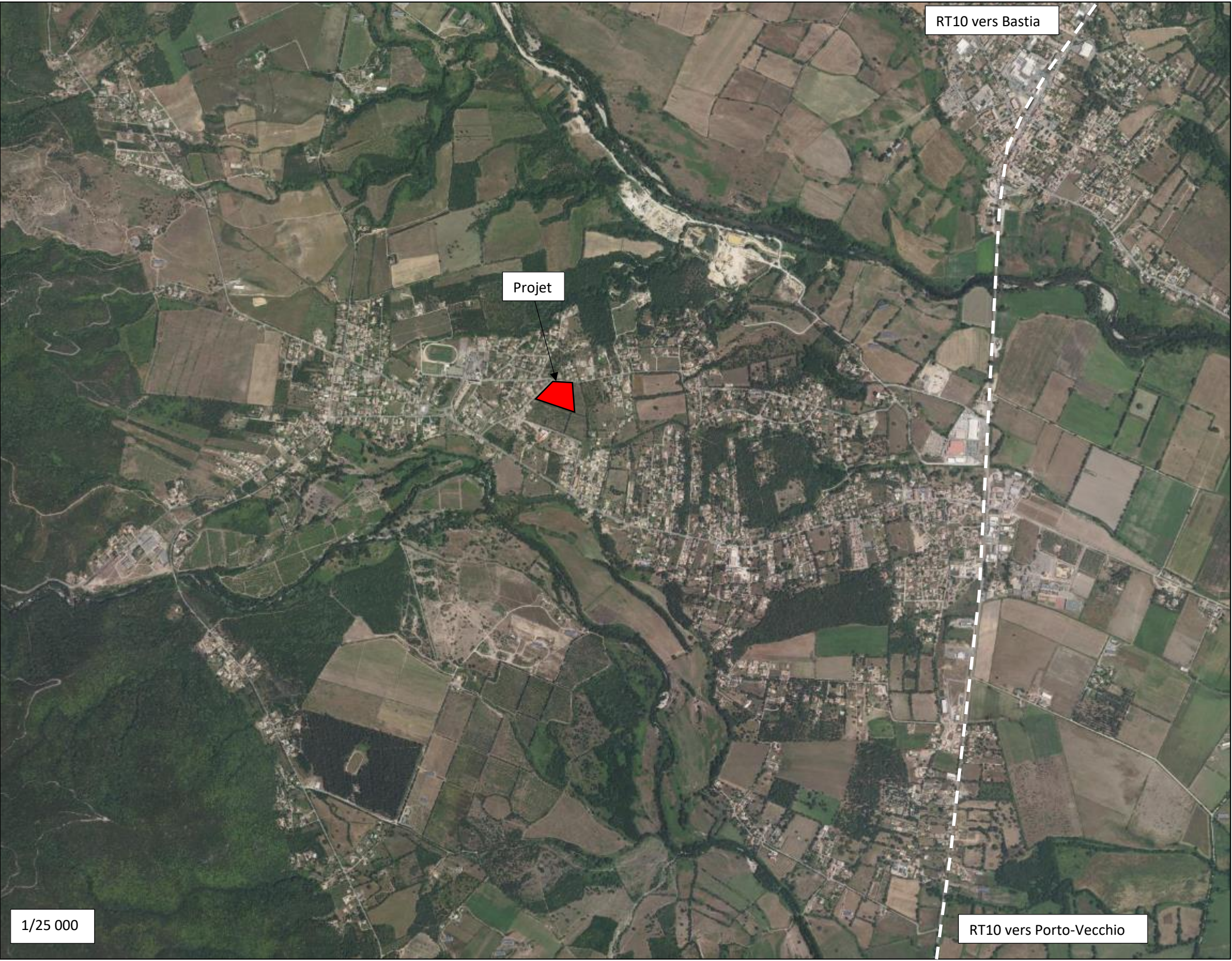


Annexe n°2 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact : Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;





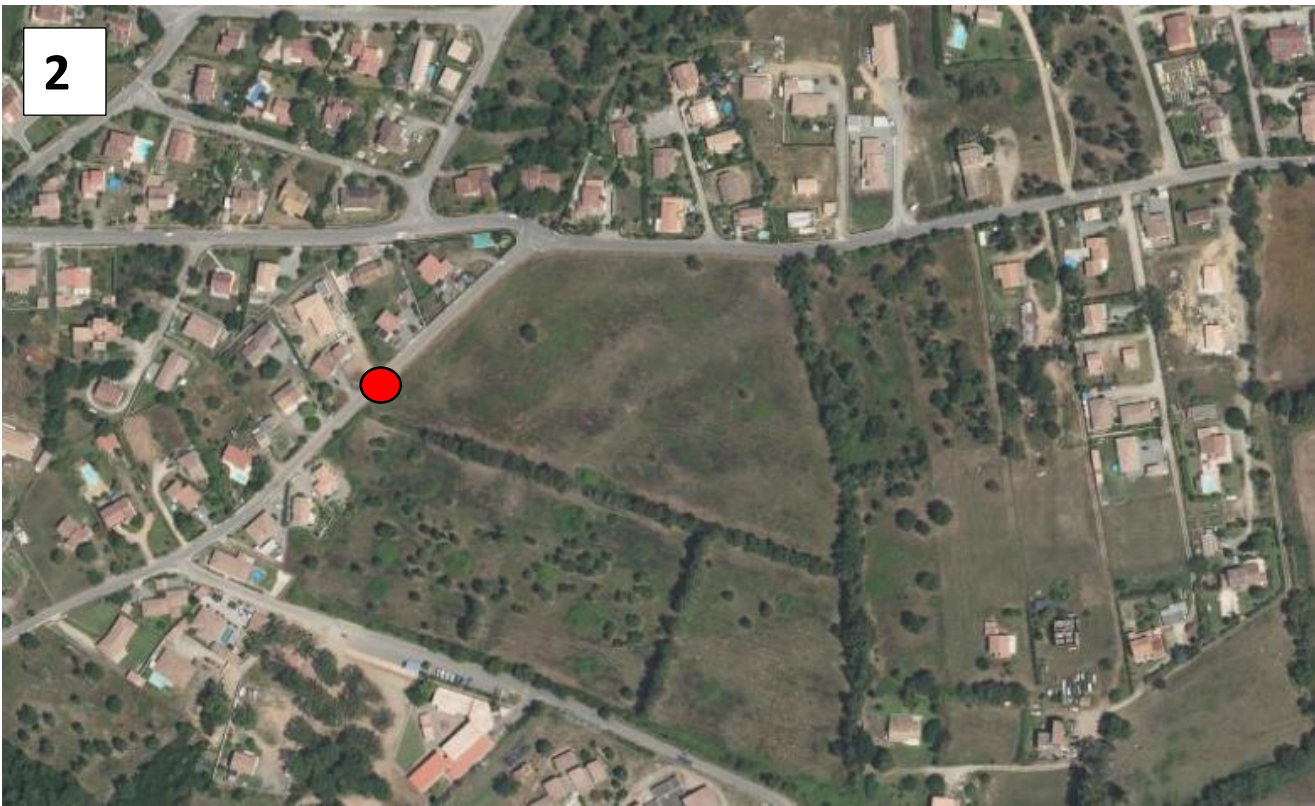
RT10 vers Bastia

Projet

RT10 vers Porto-Vecchio

1/25 000

Annexe n°3 : Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;





Annexe n°4 : Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;



GEOMETRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

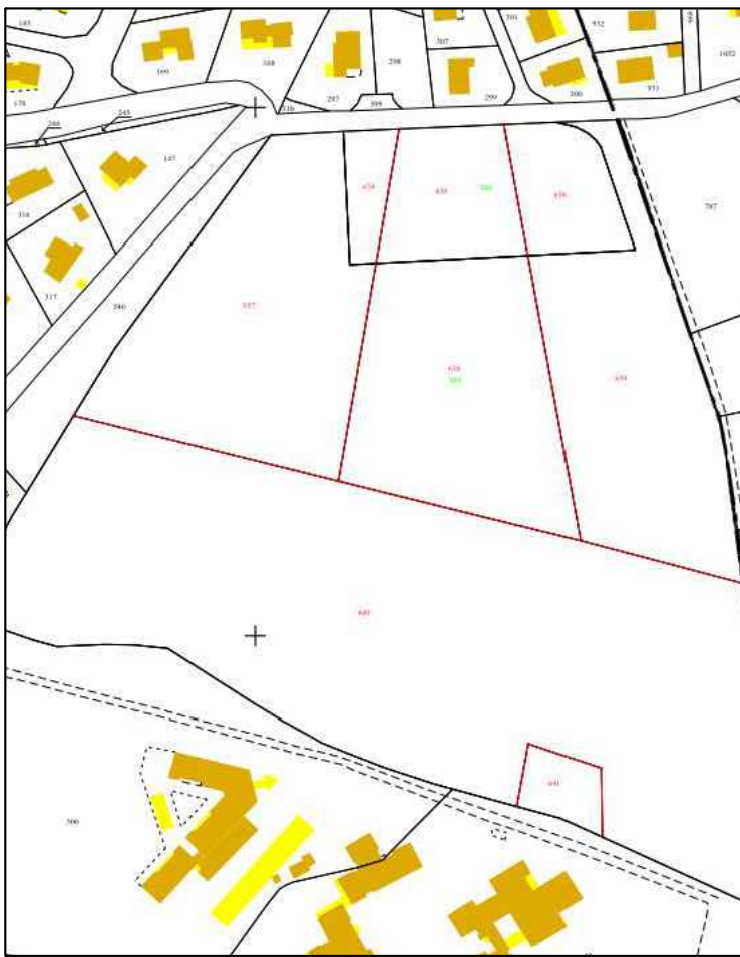
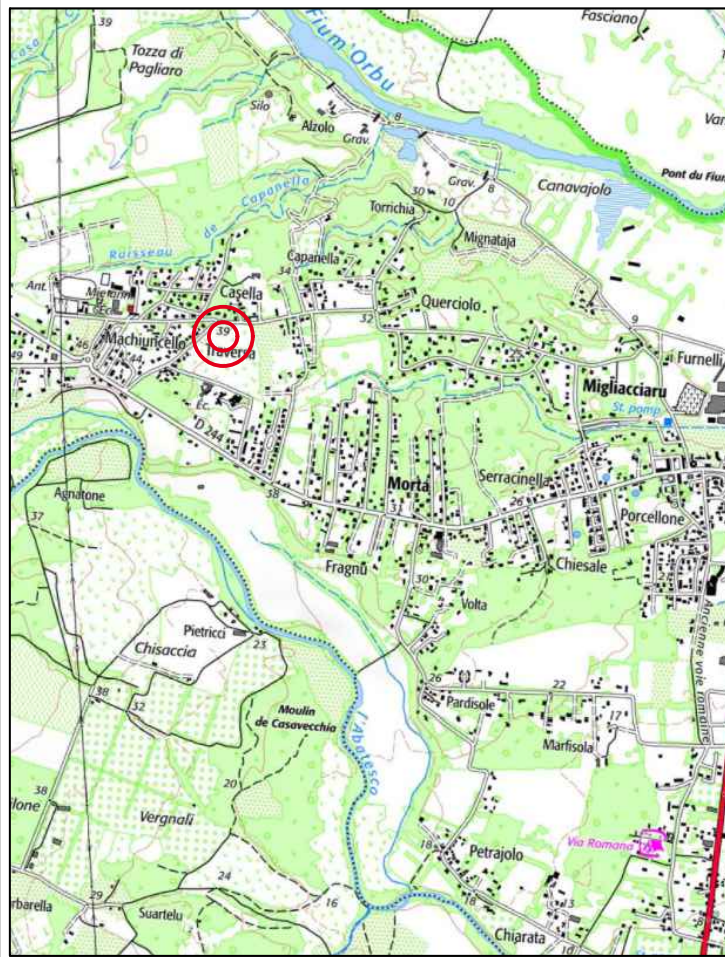
CABINET HUGO PETRONI
Cabinet Principal :
Résidence LINARI - 1 - BP 43 - 20240 GHISONACCIA
Cabinet Secondaire :
Résidence La Habana - 20215 Arena VENZOLASCA
T 04 95 36 10 51 M cabinetpetronibastia@geometre-expert.fr
www.corse-expert-geometre.com

Ref: 16149_2022
CLIENT : Hoirs PETRONI Jules

PLAN TOPOGRAPHIQUE PROJET 2

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
Commune de PRUNELLI-DI-FIUMORBU
LIEU DIT "ZACCARIA"
Section AC parcelles 634-635-637-638

ECHELLE : 1/500



Source : portail géofoncier - Sans échelle

MODIFICATIONS		NATURE	Le :
Indice	Date		
0	09/01/2014	bornage contradictoire	
1	04/02/2014	M&J bornage	
2	11/03/2014	DMPIC 1150J	
3	06/05/2021	DMPIC 1383 P (annule et remplace)	
4	02/07/2021	matérialisation / M&J	
5	30/03/2022	Planches pour DP	

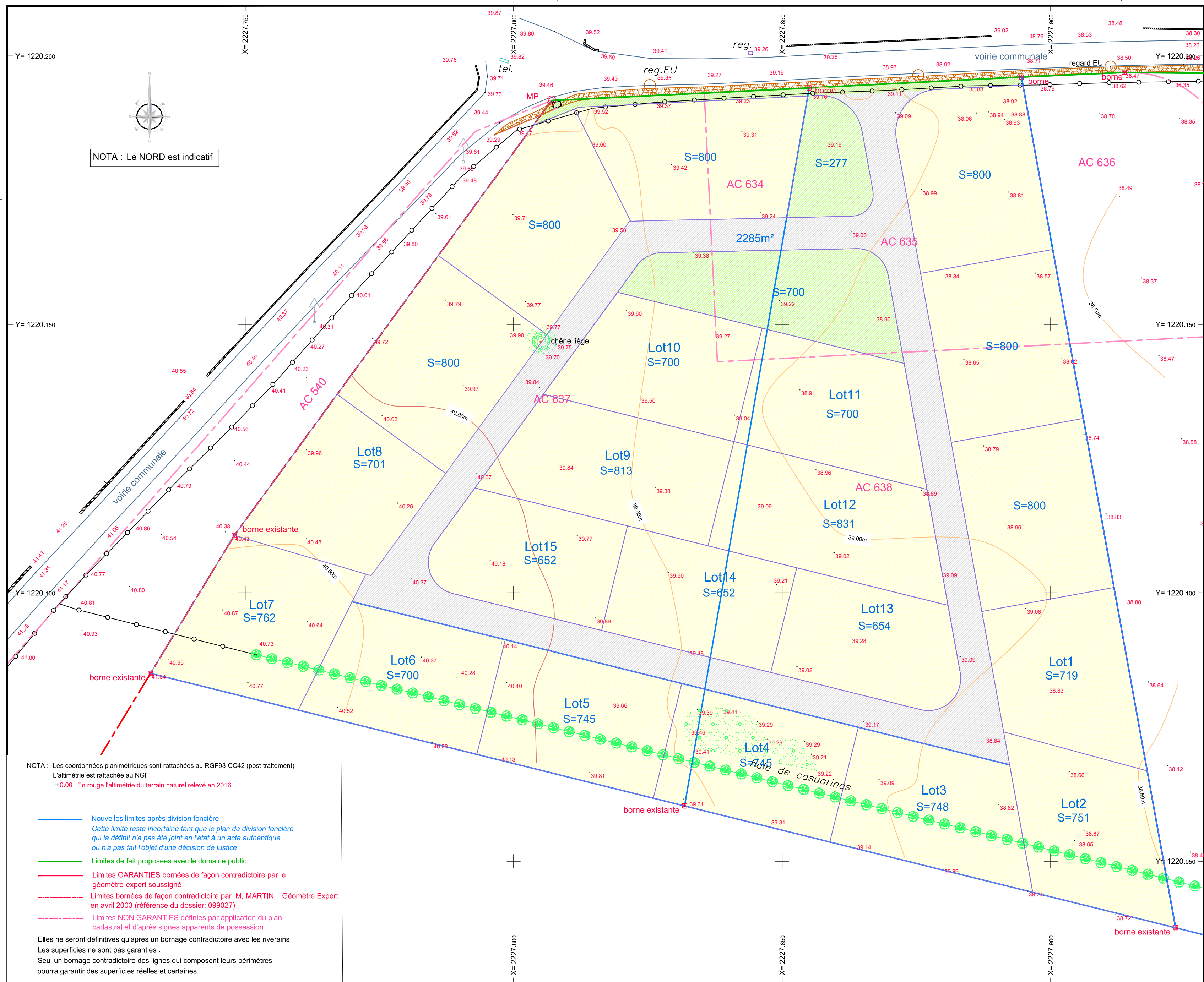
Source : cadastre.gouv - Sans échelle

La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique ou à une décision de justice
L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre Expert Foncier

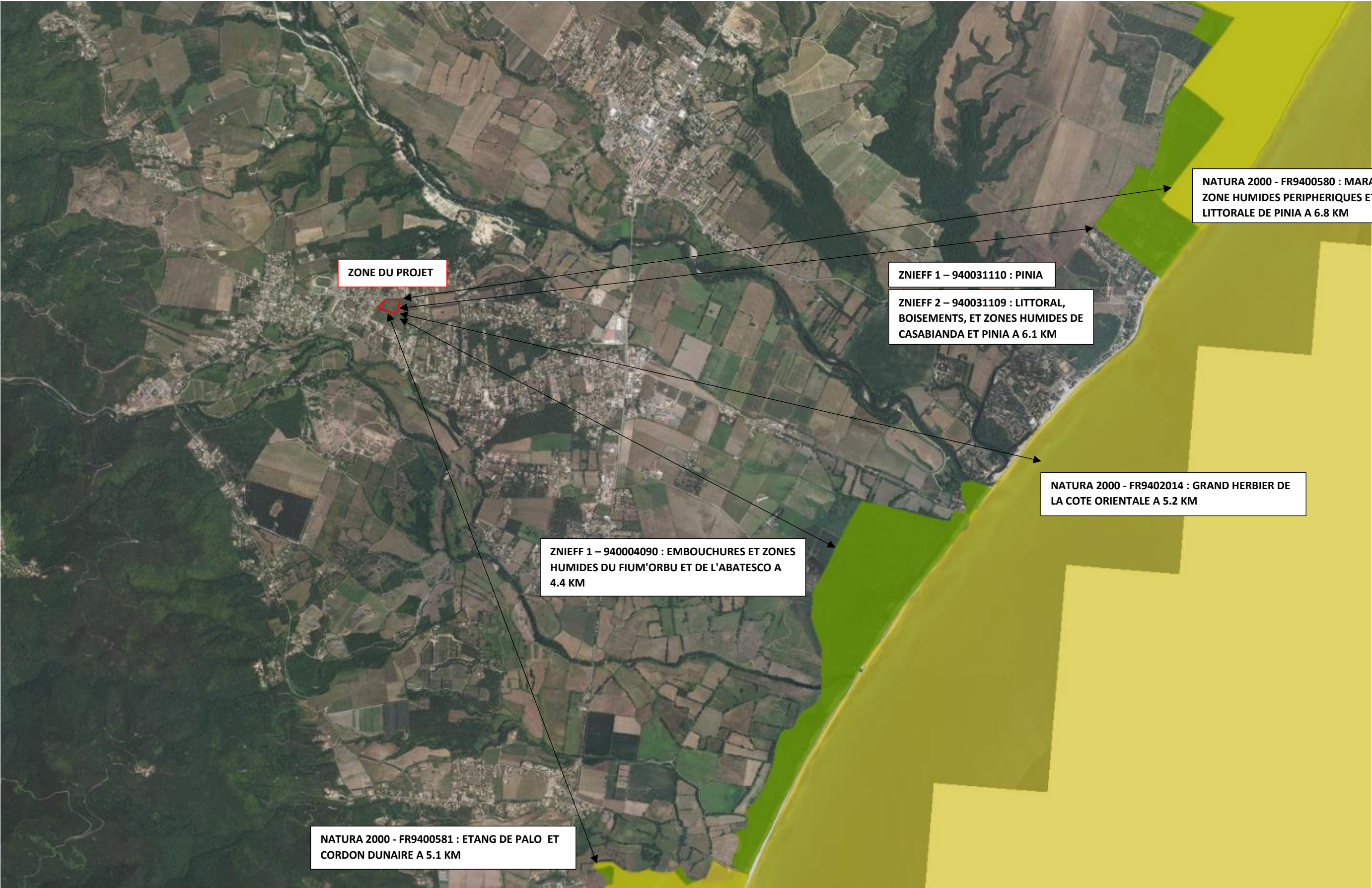
LEGENDE :

	Mur		Chêne liège		Réseau d'eau potable
	Mur de soutènement		Résineux		Electricité
	Clôture		Arbre		Réseau de télécommunication
	Voie		Chemin de terre		Réseau indéterminé
	Bâti dur		Talus		Symboles topographiques
	Bâti léger				

- PB = Piquet Bois
- MP = Marque de Peinture
- TF = Tige Fer



Annexe n°5 : Plan de situation du projet 1/40 000 mentionnant les zones naturelles remarquables les plus proches



Annexe n°6 : Un plan cadastral normalisé de la zone du projet 1/2 000

Département :
HAUTE CORSE

Commune :
PRUNELLI DI FIUMORBO

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 21/10/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC42
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

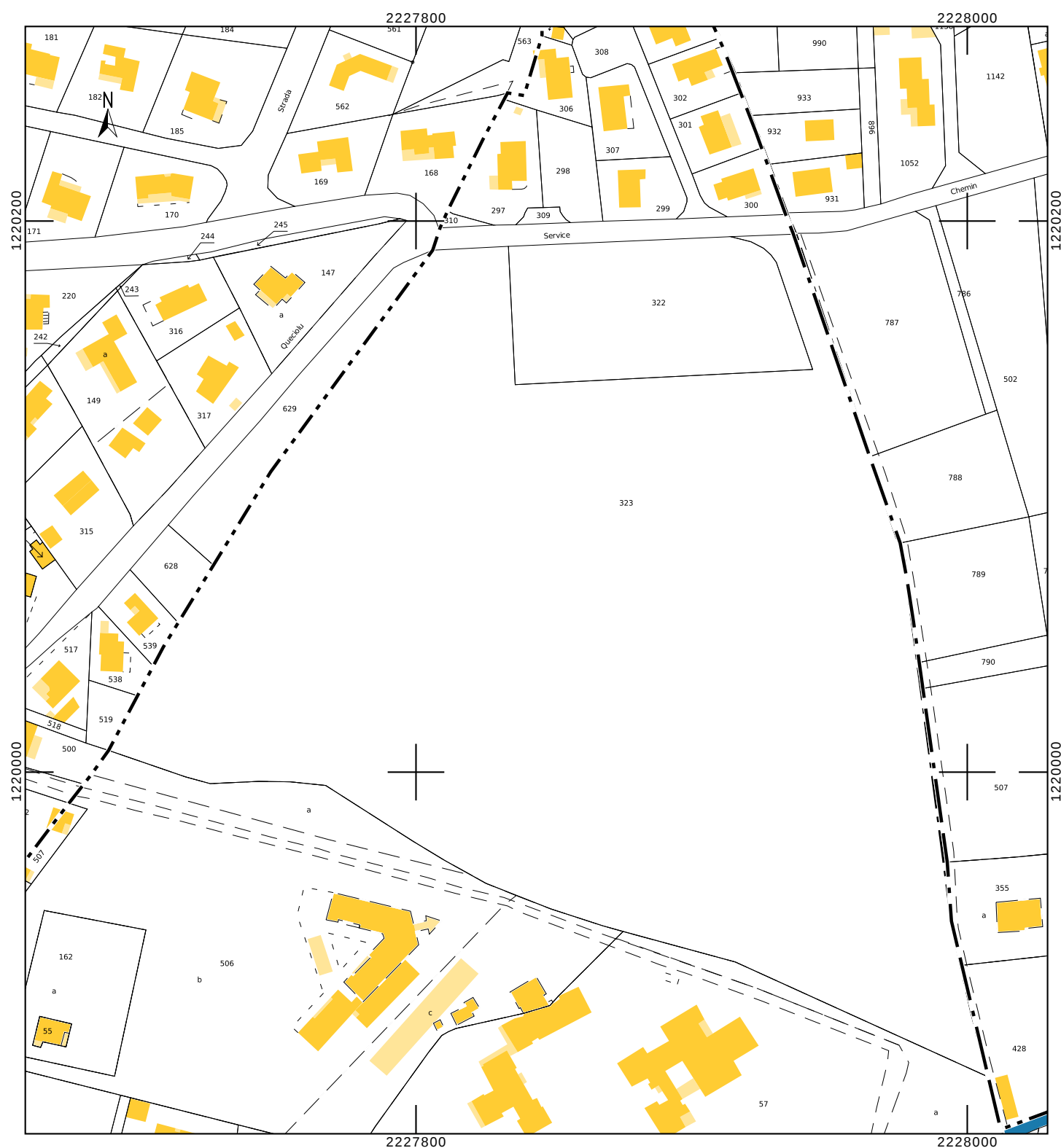
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BASTIA
1 RUE DES HORIZONS BLEUS
QUARTIER RECIPELLO 20402
20402 BASTIA
tél. 04 95 32 94 52 -fax 04 95 32 93 94
cdif.bastia@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe n°7 : Cartographie des zones nécessitant demande préalable d'autorisation défrichement en Haute-Corse, au niveau de la zone du projet : 1/10 000

